



Le comité voile 13 poursuit ses actions grâce au soutien du Conseil départemental des Bouches du Rhône, du Ministère des sports et de la cohésion sociale (CNDS), mais aussi par l'implication des clubs à travers leur présidents et leur salariés.

Cette année, nos produits sont en hausse en faveur du plan voile collège et notre gestion nous permet cette année un excédent de 18765 euros que je vous propose d'affecter sur l'exercice 2019.

La masse salariale du comité est diminuée (8 %) suite à la réduction de l'effectif, compensée par le travail des bénévoles de l'association et de l'action menée par Bernard CLAVERIES.

Il continue ses actions sur le centre d'entraînement en organisant des stages pour les jeunes sportifs.

Les subventions accordées ont permis au comité de voile 13 de continuer ses actions pour le plus grand nombre et en particulier les jeunes :

- Le centre d'entraînement pour les jeunes
- Le plan voile 13 pour les collégiens des Bouches du Rhône
- La formation des jeunes arbitres
- L'activité handivoile pour les personnes à mobilité réduite et autres handicaps.
- La santé par le sport

Le 13 à la voile continue ses régates sur le littoral des bouches du Rhône avec un autofinancement et une bonne humeur .

Les actions extérieures de Bernard Claveries sont prises en charge en partie sur des actions de formations, avec la ligue de voile PACA, la Fédération Française de voile et le Cercle de voile de Martigues.

En effet, il intervient entre autres sur le CQP IV, le BPJEPS voile, la World cup Sailing

Nos charges sont réparties sur le fonctionnement de l'association (12.5%), le personnel (17%), le centre d'entraînement, le 13 à la voile, le plan voile et l'activité handivoile ainsi que la santé par le sport (70.5 %) pour un total de 204 705 euros .

Nos produits sont à issues des subventions accordées par le CNDS et le CD13 le reste provient de la participation des clubs, des inscriptions aux stages et de la mise à disposition du personnel soit 219 063 euros.

Le compte de résultat 2018 est positif de 18 765 euros .

Pour l'année 2019, notre budget prévisionnel de fonctionnement est de 376 000 euros.

Notre engagement « la voile pour tous » se poursuit et souhaitons que ce budget 2019 permettra au plus grand nombre de naviguer.

Je remercie toute l'équipe du comité voile pour leur investissement et l'implication de Bernard CLAVERIES tout au long de l'année au Comité Voile 13.

Le trésorier Bertrand MANECHEZ

